

VILLE D'ARBOIS**DEPARTEMENT DU JURA**

DEL 26.05.28-07

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS**du CONSEIL MUNICIPAL****SEANCE DU 28 MAI 2026**

Nb de membres du Conseil municipal : 23	<p>PRÉSENTS : Mme DEPIERRE Valérie, Maire, M. JAILLET Marc, Mmes BUGADA Catherine, BRIOT-GADIOZ Cécile, M. BEN LAHBIB Abdelkarim, Mme REGALDI Sylvie, adjoints ;</p> <p>Mme CHATEAU Christine, MM. TAUBATY Christian, LANQUETIN Jean-Philippe, ROBERGET Philippe, Mmes HALLE Cathy, JEANDENANS Jennifer, LAMY Alice, M. PRUDENT Adrien, Mme BOUDRY Jeanne, MM. MILLE Pierre, LEMESRE Matthieu, Mme DUBOZ Catherine, M. COURT Jean-Louis, Mme SOLNON Marie-Pierre ; MM. VUILLET Olivier, BRUNIAUX Philippe, conseillers municipaux.</p> <p>ABSENT AYANT DONNÉ POUVOIR :</p> <p>Mme CALONNE Evelyne a donné pouvoir à M. JAILLET Marc</p> <p>SECRETAIRE DE SEANCE : M. LANQUETIN Jean-Philippe</p>
Nb de conseillers en exercice : 23	
Nb de conseillers présents participants au vote : 22	
Nb de procuration : 1	
Convocation du : 23 / 05 / 2026	

DÉLIBÉRATION N° 07 :**Création d'un emploi permanent Création d'un emploi permanent d'adjoint administratif à temps complet au Pôle « Services à la Population »**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code Général de la Fonction Publique notamment l'article L.313-1 qui prévoit que les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité,

CONSIDERANT que le contrat aidé (PEC) d'un agent au service administratif arrive à échéance le 29 juin 2026 et qu'il n'est pas possible de le renouveler,

CONSIDERANT que le besoin d'un poste permanent supplémentaire est confirmé au Pôle « Services à la population »

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide de :

- **CREER** un emploi d'adjoint administratif à temps complet pour assurer les fonctions d'agent d'accueil à compter du 15 Juin 2026
- **VALIDER** le tableau des effectifs de la collectivité, annexé, à compter du 15 Juin 2026
- **DIRE** que les crédits nécessaires sont et seront prévus au chapitre 012 du budget 2026 et suivants.

Résultat du vote : Pour : 18

Contre : 0

Abstention : 5


Pour extrait conforme,

La Maire,



Valérie DEPIERRE

Le Secrétaire de Séance,



Jean-Philippe LANQUETIN

EMPLOIS PERMANENTS au 15 JUIN 2026

GRADES/ CADRE D'EMPLOIS	CATEGORIE	POSTE EXISTANT	TEMPS DE TRAVAIL
FILIERE ADMINISTRATIVE		10	
Attaché Principal	A	1	TC
Attaché	A	3	TC
Rédacteur Principal 2ème classe	B	2	TC
Adjoint administratif principal 1ère classe	C	1	TC
Adjoint administratif	C	3	TC
FILIERE TECHNIQUE		17	
Technicien principal 1ère classe	B	1	TC
Technicien	B	1	TC
Adjoint technique	C	7	TC
Adjoint technique	C	1	10 h
Adjoint technique principal 1ère classe	C	1	TC
Agent de maîtrise	C	5	TC
Agent de maîtrise principal	C	1	TC
FILIERE CULTURELLE		3	
Conservateur du patrimoine	A	1	TC
Adjoint du patrimoine principal 2ème classe	C	1	19.5 h
Adjoint du patrimoine	C	1	17.5 h
FILIERE ANIMATION		2	
Adjoint d'animation	C	2	TC
FILIERE POLICE		2	
Brigadier Chef Principal	C	1	TC
Gardien Brigadier	C	1	TC
FILIERE SPORTIVE		1	
Educateur des APS principal de 1ère classe	B	1	TC
TOTAL		35	